

Au secours des très petits entrepreneurs solidaires et sociaux

Elles ont moins de trois salariés, servent une activité d'utilité sociale et sont en mode survie depuis le début de la crise sanitaire. Un nouveau dispositif de soutien est testé en région, décisif pour les maintenir en vie.



Laurence Ebran et une partie de l'équipe de La Boîte Atout, une recyclerie de Valenciennes. PHOTO PIERRE ROUANET

LA VOIX
SOLIDARITÉ
ENTREPRISES

PAR YANNICK BOUCHER
economie@lavoixdunord.fr

En France, elles sont 80 000 entreprises de moins de trois salariés, éligibles à cette nouvelle aide mise en place au niveau national par le Haut-Commissariat à l'économie sociale et solidaire présidé par le Lillois Christophe Itier.

Cette aide de 5 000 euros est directe, elle doit être décisive pour ses bénéficiaires employeurs de moins de trois salariés. Elle est pilotée localement par Nord Actif à

travers un dispositif local d'accompagnement (DLA) tout aussi essentiel que le soutien strictement financier. « Nous pouvons travailler par exemple trois jours sur l'ajustement d'un modèle économique à revoir alors qu'une grosse journée peut suffire pour monter un plan de trésorerie », explique ainsi Vanessa Pluchard au pôle accompagnement de Nord Actif à Lille.

“ Il faut tout tenter pour éviter les licenciements et maintenir la cohésion sociale. ”

Le dispositif de soutien pour l'économie sociale et solidaire (DS-ESS) est désormais en place, il produit déjà ses effets bénéfiques. « Pour nous, c'est une grande respiration, un soulagement », assure Laurence Ebran pour La Boîte Atout, une recyclerie à Valenciennes. L'association

emmène une trentaine de personnes bénévoles dans ses ateliers de transformation de matériaux, ses opérations zéro déchet, sa boutique de créateurs, son réseau d'artistes locaux. Un lieu de vie où les gens peuvent se reconstruire, mais une dynamique menacée par la crise. « Nord Actif nous a aidés à monter le dossier, tout fut gratuit pour nous et ça nous permet de repartir aujourd'hui », précise Samira Dulongpont, l'unique salariée de l'association, forcée à l'activité partielle. « Aucune entreprise sociale et solidaire en difficulté ne doit rester sans solution. Il faut tout tenter pour éviter les licenciements et maintenir la cohésion sociale », assure Christophe Itier. Une enveloppe de 3 M€ est dédiée en France à la nouvelle aide, dans un premier temps. Aux entrepreneurs de savoir saisir l'opportunité qui s'offre à eux. ■

Vous êtes une association ou une entreprise sociale et solidaire employant moins de trois salariés et en grande difficulté. Vous pouvez demander l'aide par mail à Nord Actif : accueil@nordactif.org.

EN PARTENARIAT AVEC :

